

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES COTES EN HAYE

Compte rendu du conseil communautaire du mardi 06 avril 2010

Présents : Mesdames FOURNIER, GAUVAIN.
Messieurs VAUTRIN, STOCKY, VELLE, LECLERE, PIONNIER, GEORGE, MACQUIN, POIREL, GUILLAUME, MANSION, et BRETON.

Excusés : Messieurs HANRIOT, THIERY.
Mesdames MORCEL, FREIBERG, CILLA.

Absents : Messieurs BESANÇON et LUCIE.

Ordre du jour :

- **Vote des budgets prévisionnels 2010 : CCCH – ZAC – ASSAINISSEMENT ;**
- **Ratification de l'avant-projet général assainissement ;**

Questions diverses : - *aide en faveur d'Haïti*
- *demande de subvention : les amis de la Pichée*

Avant d'entamer l'ordre du jour par le vote des budgets prévisionnels 2010, la Présidente demande l'autorisation aux conseillers de commencer par l'intervention de M. Fritz, ingénieur IRH, chargé du dossier assainissement de la ccchaye. Les conseillers acceptent.

RATIFICATION DE L'AVANT-PROJET GENERAL ASSAINISSEMENT

M. FRITZ remercie les conseillers de le recevoir ce soir.

Tout d'abord, il les informe que le financement des travaux par le conseil général est revu à la baisse. Il remet à chacun un document de synthèse.

La ccch a le choix entre 4 scénarios pour l'installation de ses stations d'épuration sur le territoire. M. Fritz préconise le scénario 3 : Optimum milieu ou le scénario 4 : Compromis économique/milieu.

Par ailleurs, il informe que les consultations topographiques et les études de sols viennent d'être lancées et que cette démarche va permettre la contractualisation avec AERM & le CG54 (co-financeurs). La 1^{ère} échéance est au 15/04/2010, ce qui laisse trop peu de temps pour déposer les demandes d'aides financières auprès des co-financeurs. Le dépôt des dossiers est donc repoussé à octobre 2010.

Conséquence : le CG54 risque de refuser de mobiliser une partie des crédits. Une demande de RDV au vice-président VUILLAUME a été demandée par la présidente et M. le maire de Bernécourt.

Pour en revenir au scénario pour l'installation des stations d'épuration, selon le choix retenu, les aides financières diffèrent. Pour exemple, le scénario 3 est subventionné à hauteur de 40 %, soit un prix du m³ d'eau estimé à 5,15 € tous services confondus (part AERM, part abonnement et par redevance).

Les coûts chiffrés en investissement sont prévus avec marge car il a été tenu compte du délai de réalisation des travaux. Il sera possible d'augmenter la capacité par station de + ou – 100 habitants environ.

Il est temps maintenant de se positionner sur le choix définitif d'un scénario afin de permettre le dépôt des dossiers auprès des co-financeurs début septembre.

M. George demande si les dépenses liées à l'acquisition de la parcelle, l'aménagement de la voirie jusqu'à la station sont prévues dans les coûts présentés.

Oui, tout a été pris en considération.

M. Poirel demande à M. Fritz s'il a bien été informé que l'implantation de la station sur sa commune (Martincourt) se trouve sur un terrain en zone inondable.

Oui, il en a eu connaissance et c'est un point à revoir effectivement.

Par ailleurs, quel est le type de raccordement préconisé sur le Hameau de St Jean ?

La meilleure solution pour le Hameau de St Jean est de faire de l'assainissement non collectif. Ce système n'a pas été chiffré dans le scénario 3.

Après un long débat entre tous les conseillers et M. Fritz,

Mme Fournier demande aux conseillers de valider un des scénarios proposés par IRH en tenant compte de leurs préconisations ;

- Vote du scénario 4 : nul
- Vote du scénario 3 : unanimité avec réserve du lieu d'implantation de la station près de Grosrouvres qui sera revu avec les 4 communes concernées (Hamonville Ansauville, Grosrouvres et Bernécourt).

M. Fritz prend acte de ce choix. Il remercie une nouvelle fois les conseillers de l'avoir reçu et quitte la salle.

Mme Fournier demande aux conseillers communautaires s'ils ont des remarques à formuler concernant le dernier compte-rendu de conseil. Aucune remarque n'est formulée.

M. GEORGE Damien est désigné comme secrétaire de séance.

VOTE DES BUDGETS PREVISIONNELS 2010

⇒ ZAC DE NOVIANT AUX PRES :

Mme Fournier remet à chaque conseiller le tableau d'amortissement de l'emprunt contracté sur la ZAC qui a permis de financer une partie des travaux de réhabilitation du bâtiment.

Rappel : Montant de l'emprunt : 183 000 €

Durée : 10 ans

1^{ère} échéance : 01 janvier 2008

Dernière échéance : 01 janvier 2017

Après lecture complète du budget prévisionnel 2010 de la ZAC, la présidente demande aux conseillers s'ils ont des questions à poser : il n'y a pas de question complémentaire.

Les dépenses & recettes de fonctionnement s'équilibrent pour un montant total de 37 941.62 €.
Les dépenses & recettes d'investissement s'équilibrent pour un montant total de 46 371.53 €.

⇒ ASSAINISSEMENT :

Après lecture complète du budget prévisionnel 2010 Assainissement, la présidente demande aux conseillers s'ils ont des questions à poser : il n'y a pas de question complémentaire.

Les dépenses & recettes de fonctionnement s'équilibrent pour un montant total de 93 178.36 €.
Les dépenses & recettes d'investissement s'équilibrent pour un montant total de 1 717 298.33 €.

⇒ CCCH :

Mme Fournier remet à chaque conseiller un document annexe comprenant :

1/ les dépenses prévisionnelles du centre multi accueil de Manonville pour l'année 2010 établies par la Directrice,

2/ l'état du personnel,

3/ les opérations d'équipement : CMA – Etude Rivière Grosrouvres – Travaux rivière Grosrouvres qui donnent le détail des dépenses et/ou recettes d'investissement inscrites sur le BP 2010 de la ccch pour chacune d'entre elles.

4/ le tableau d'amortissement de l'emprunt contracté pour financer une partie de la construction des nouveaux bureaux de la ccch.

Rappel : Montant de l'emprunt : 125 000 €

Durée : 20 ans

1^{ère} échéance : 01 avril 2009

Dernière échéance : 01 avril 2028

5/ le détail de l'emprunt relais contracté pour financer une partie de la construction des nouveaux bureaux de la ccch en attendant de percevoir les subventions allouées pour cette opération.

Rappel : Montant : 125 000 €

Durée : 3 ans

Date ouverture prêt relais : 26 octobre 2007

Date finale pour le remboursement intégral : 01 janvier 2011

Remboursement déjà intervenu : 60 000 € en 2009

Reste à rembourser : 65 000 €

Par ailleurs, elle informe les conseillers que le taux d'occupation du CMA est de 85 %. Ce taux est l'un des meilleurs du Département. Cette performance est due en grande partie à la Directrice qui fait preuve de souplesse envers les parents lorsqu'elle établit les contrats.

La Présidente apporte également une précision sur les ordures ménagères. Le montant des dépenses en 2009 a été d'environ 129 167 € pour une recette de 121 064 €. La ccch a financé à hauteur de 9 000 € une partie du service rendu à la population, ce qui représente 5,80 € par habitant.

QUESTIONS DIVERSES

- Mme Fournier informe les conseillers du changement d'horaire d'ouverture de la déchetterie de Bernécourt :
 - Horaire d'été : du 1^{er} avril au 30 septembre
 - . les mercredis et vendredis de 13h30 à 17h30
 - . les samedis de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
 - Horaire d'hiver : du 1^{er} octobre au 31 mars
 - . les mercredis de 13h30 à 16h30
 - . les samedis de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

- La date retenue pour la remise des composteurs aux habitants qui ont passé commande est le samedi 29 mai de 10h30 à 12h30 à la CCCH. Un intervenant du CPIE des Côtes de Meuse sera présent pour donner toutes explications relatives au compost. Divers ateliers sur ce thème seront également prévus. La CCCH offrira boissons et gâteaux.

- Le conteneur à vêtements sera posé la semaine prochaine. Il sera installé sur le parking de la ZAC, à l'entrée sur la gauche.

- Barisien a refusé notre demande d'échange de bacs de 750 l par des bacs de 120 l ou 240 l.

- Demande de subvention de fonctionnement de l'association « les Amis de la Pichée » : les conseillers communautaires refusent de participer au fonctionnement de l'association.

- Révision du POS de Rosières en Haye en PLU : les conseillers communautaires ne souhaitent pas être informés de la révision du PLU de Rosières en Haye.

- Nettoyage de printemps : M. Vautrin informe les conseillers qu'il va organiser une journée nettoyage de printemps sur sa commune. Il leur demande s'ils sont intéressés par cette opération. Certains le sont, mais organiseront eux-mêmes cette journée.

- M. Vautrin propose aux conseillers de peser les ordures ménagères de sa commune avant et après la remise des composteurs pour mesurer l'impact de cette opération sur le tonnage des OM. Les conseillers acceptent.

- Subvention Haïti : Les communes ont déjà versé des subventions à Haïti. Les conseillers ne souhaitent pas verser de subvention supplémentaire au titre de la CCCH.

La Présidente,
Marie-José FOURNIER